

PRÉPARER LA RENTRÉE 2017

Dossier de presse
Jeudi 9 mars 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Face aux attentats, l'École ne peut être l'unique réponse. Mais sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. C'est pourquoi, le 22 janvier 2015, une grande mobilisation de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République a été lancée. Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre de ces mesures.

Un effort de formation et de développement des ressources pédagogiques

Un **plan exceptionnel de formation** aux valeurs de la République et à la laïcité a été lancé et a permis de former 300 000 enseignants. Il continue à se déployer.

Un portail du Réseau Canopé a été mis en ligne, donnant accès à un corpus de ressources sur les valeurs de la République, produites avec le concours de personnalités qualifiées, d'experts, d'intellectuels et de chercheurs dont les travaux ne font l'objet d'aucune contestation. Ces ressources, destinées à l'ensemble de la communauté éducative, ont vocation à préciser un certain nombre de termes en y apportant un double éclairage : philosophique et historique. Chaque notion se compose d'une définition accompagnée de vidéos de contextualisation ainsi que d'un texte d'approfondissement sur les thèmes, notamment, de la laïcité, de l'égalité entre les filles et les garçons, de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, du développement de l'esprit critique, de la fraternité, de la prévention de la radicalisation (<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>).

Des actions éducatives nombreuses

Les relations avec les associations partenaires de l'éducation nationale ont été renforcées suite aux signatures de conventions visant à renforcer les actions d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre les discriminations, de travail autour des enjeux de la mémoire. 10 conventions pluriannuelles conclues avec les principales associations sont renouvelées pour soutenir ces actions.

De nouveaux concours nationaux comme la Flamme de l'égalité sur la mémoire de l'esclavage ou encore Découvrons notre constitution sur le fonctionnement de nos institutions ont vu le jour. Le concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) a été rénové et les actions éducatives dans le champ de la mémoire et de la connaissance de notre histoire française et européenne ont été renforcées.

La Réserve citoyenne de l'éducation nationale, désormais reconnue par la loi, compte aujourd'hui 6 000 membres sur l'ensemble du territoire national. Leurs interventions sont de plus en plus plébiscitées par les acteurs de l'éducation et les enseignants.

Des rites de passage ont été établis avec, en particulier, **l'instauration des cérémonies républicaines de remise du diplôme national du brevet (DNB)**. La date du 9 décembre, jour anniversaire de la séparation des Églises et de l'État, est désormais une Journée de la laïcité à l'École de la République.

Des points d'appui pour la mise en œuvre du parcours citoyen

Les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique (EMC) sont entrés en vigueur à la rentrée 2015. Avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI), désormais incorporée aux nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, l'EMC constitue un des enseignements au centre du nouveau parcours citoyen de l'élève.

Pour que le parcours citoyen de chaque élève prenne corps et soit lisible pour tous (l'élève en premier lieu, sa famille, les personnels de l'éducation nationale, les partenaires), un outil de suivi régulièrement renseigné compile les projets et actions à dimension morale et citoyenne dans lesquels il s'est engagé : **Folios**. Cet outil n'est pas un outil d'évaluation des acquis, mais de valorisation du parcours accompli, au sein duquel l'élève rassemble les éléments de son parcours citoyen. Il a également la possibilité d'y intégrer ses compétences extrascolaires.

Parce que la place croissante de l'information dans la société rend indispensable l'éducation de tous les élèves à la lecture et à l'analyse des médias d'information, la **Semaine de la presse et des médias dans l'école** a été renforcée et de nouvelles ressources mises à disposition, à l'instar de la plateforme LireLactu.fr offrant un accès gratuit dans les collèges et les lycées à des titres de presse nationale et internationale.

La Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme est pérennisée autour de la journée internationale du 21 mars. Un réseau de référents dans l'enseignement supérieur et la recherche a été mis en œuvre et continue de se déployer.

À RETENIR

**Charte de la laïcité
et Journée
de la laïcité**
dans toutes les écoles,
collèges, lycées

**300 000
enseignants**
formés aux valeurs
de la République
et à la laïcité

**6 000
membres**
de la Réserve citoyenne
de l'éducation
nationale

**Parcours
citoyen**
pour tous les élèves

**Enseignement
moral
et civique**
du CP à la terminale

**Éducation
aux médias et
à l'information**
du CP à la terminale